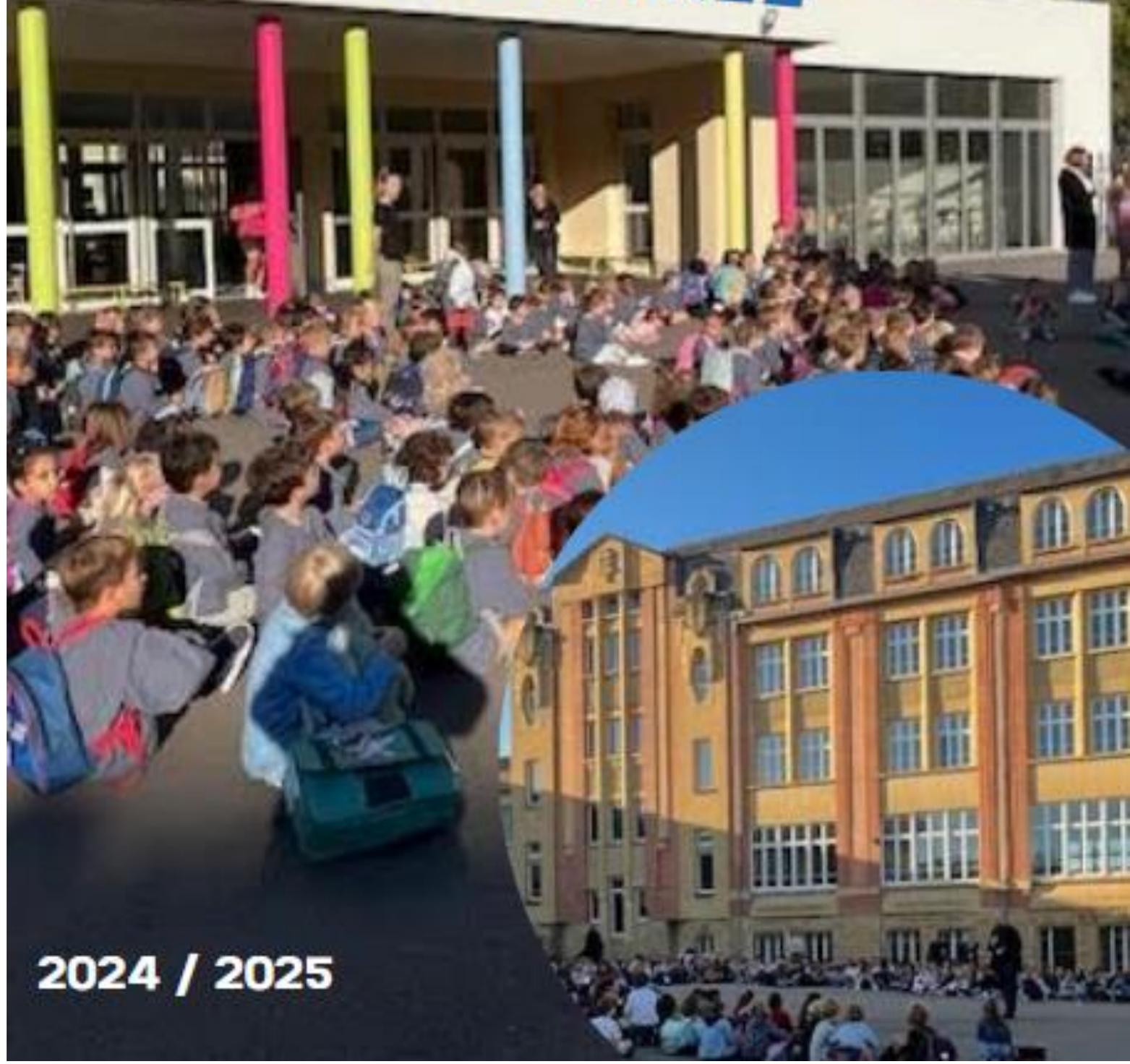


BIENVENUE À L'ÉCOLE



LIVRET DE RENTRÉE



2024 / 2025

Madame, Monsieur, Chers Parents,

En inscrivant votre enfant à L'Institution De La Salle, vous avez pris connaissance de son projet éducatif et de son règlement intérieur. Ces textes sont là pour guider l'ensemble des actions menées dans notre école et permettent de situer dans un projet d'ensemble les exigences et les règles de la vie quotidienne de notre école.

Je vous invite à relire ces textes avec vos enfants pour leur en expliquer le sens et les objectifs. Votre soutien est précieux et indispensable.

Je vous prie de croire, chers parents, en l'assurance de l'entier dévouement de l'équipe éducative au service des enfants qui nous sont confiés.

A tous, je souhaite une belle année scolaire.

Karine TUCCONI
Chef d'établissement

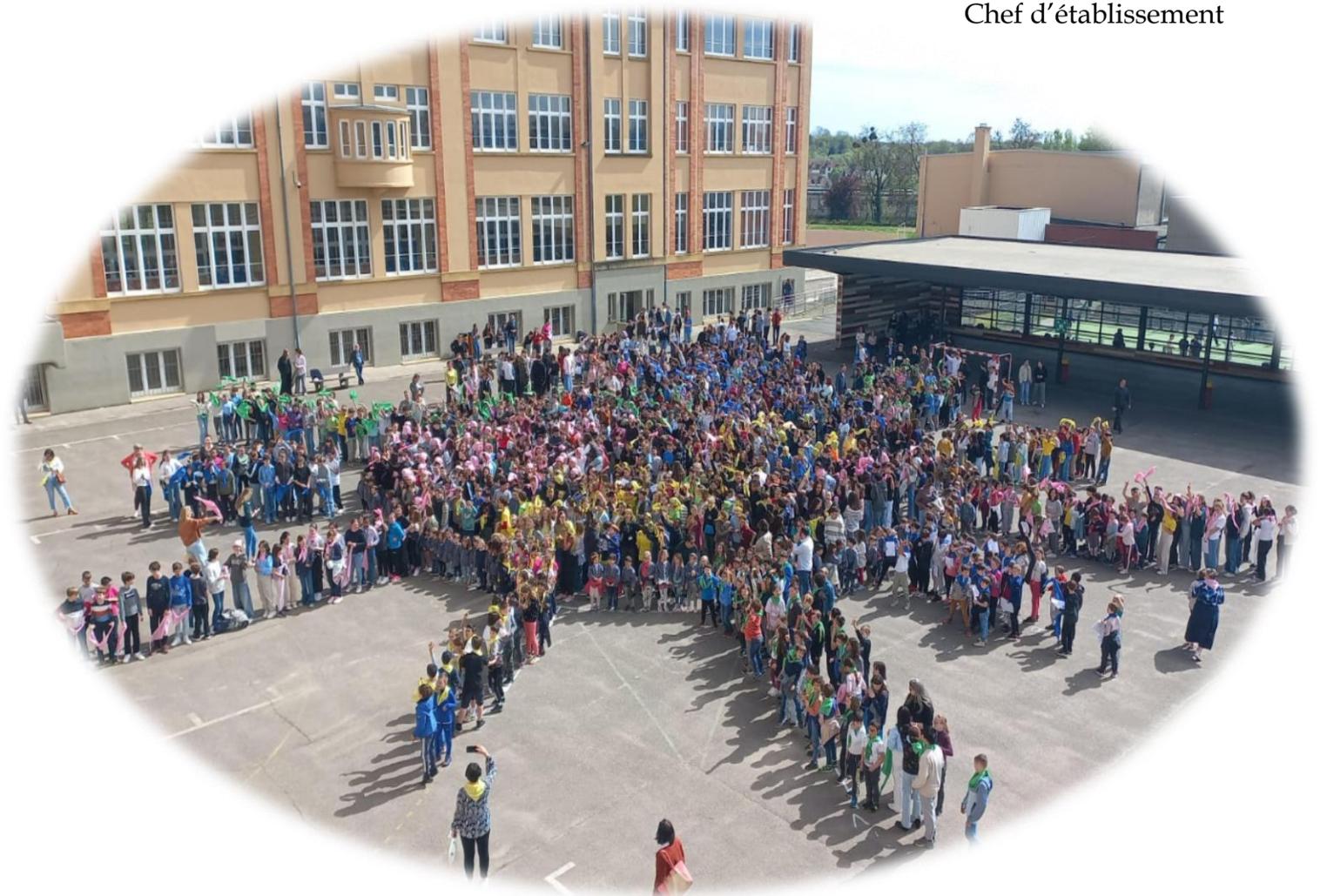


Photo de la Saint Jean Baptiste DE LA SALLE 2024

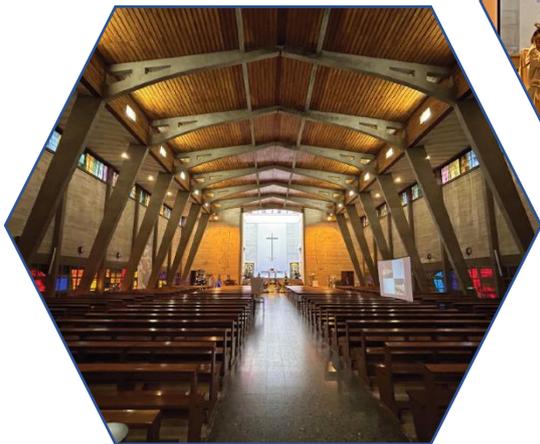
Bienvenue à l'école Maternelle De La Salle de Metz !

Ce livret d'accueil définit les règles de fonctionnement de notre école. Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.

L'école De la Salle est un établissement catholique sous la tutelle des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il accueille des élèves de la Maternelle à la classe de 7^{ème}.

Chaque membre de notre communauté éducative s'engage à respecter les règles qui ont été élaborées en référence au Projet Éducatif Lasallien. Elles n'existent que pour le bien de tous et favorisent l'unité et l'harmonie pour permettre le développement de la personne dans toutes ses dimensions

Conformément au caractère propre de l'enseignement catholique, une heure hebdomadaire est réservée à l'Éveil à la Foi ou à la catéchèse dans toutes les classes. Elle est incluse dans les horaires et s'adresse à tous les élèves. Toute la communauté éducative en lien avec le prêtre accompagnateur de l'établissement est engagée dans la formation chrétienne des élèves sous la responsabilité du chef d'établissement. Un projet pastoral organise ces éléments constitutifs de notre mission d'Église. Un conseil pastoral constitué de différents membres de la communauté éducative a pour mission de faire des propositions pour le faire vivre.



ORGANIGRAMME DE L'ÉCOLE



DIRECTION

Chef d'établissement : Madame TUCCONI
Karine

SECRETARIAT

Assistant de Direction 1^{er} degré : Monsieur CHRÉTIEN Julien
ecole@dlsmetz.net
03.87.75.35.02

CLASSES DE MATERNELLES

Classe	Enseignante	Aide maternelle
PSA	Fatima MERABET	Marie CALVINO
PSB	Manon DOGNY	Alexia AUBRY
MSA	Gwladys BOS	Andréa STREIT
MSB	Julie HELVIG	Vanessa MARCHAL
GSA	Angélique PICO	
GSB	Virginie BIRE	

CLASSE ELEMENTAIRES

CPA	Catherine SCHERER
CPB	Delphine GODFRIN
CE1A	Claude PRIVE
CE1B	Dominique SCHROETER
CE2A	Yvon RIECKENBERG
CE2B	Anne-Sophie BINET
8eme1	Sandra GOMEZ
8eme2	Julie LERONDEAU / Marion RISSER
7eme1	Annick DUVAL
7eme2	Laurence SCHERRER
7eme3	Charlotte HORY
7eme4	Nadia RUGIERO

EDUCATEURS

Mme PIÉTON Florence
Mme JAMBUB-BESIN Émilie
Mme DUDEK Lucie
Mme MALMONTE Lucie
Mme RABITA Vicentine
M PIECZAK Alexandre
M MAYSTER Adrien

INTERVENANTS EXTERIEURS

LANGUES

ANGLAIS : - Marjorie, Marwa de Pop English.

PASTORALE

L'Abbé Loïc Bonisoli est le prêtre accompagnateur de l'école.

Le conseil pastoral animé par le chef d'établissement et Mme Pfister Stéphanie adjointe en pastorale scolaire est composé de l'Abbé Loïc, d'enseignants et de parents bénévoles. Il propose et anime des actions de pastorale (célébrations, temps de prière, actions caritatives, ...) tout au long de l'année scolaire.

Il est proposé aux enfants des classes à partir du CE2 de se préparer à la première communion. Cette préparation se déroule en petites équipes et est assurée par des adultes de l'école. Une réunion d'information à ce sujet est organisée en début d'année scolaire.

L'Abbé Loïc Bonisoli ou le chef d'établissement se tiennent à votre disposition pour toute question relative à la dimension spirituelle et à la préparation aux sacrements.

Dans les classes, les enseignants ou des parents missionnés assurent les temps d'éveil à la foi, de catéchèse ou de culture chrétienne.

BIBLIOTHEQUE

Mme Anne-Marie Leclair accueille des groupes d'enfants à la bibliothèque pendant le temps scolaire.

Des parents qui le souhaitent peuvent bénévolement assurer l'ouverture de la bibliothèque et accueillir des élèves sur les temps périscolaires. Les parents qui seraient intéressés par cette proposition sont invités à se faire connaître auprès de la directrice.

SPORTS

Des cycles sportifs de 8 à 10 séances (judo, gym, ...) sont proposés dans les classes et encadrés par des intervenants extérieurs, en plus des cours proposés par les enseignants.

LE REGLEMENT INTERIEUR

L'école est un lieu de vie où les personnels de l'établissement et les familles s'engagent.

Nul groupe ne peut vivre sans adopter des règles, des codes et des convenances. Le règlement intérieur lie les personnels de l'établissement, les familles et les élèves dans la poursuite d'un objectif commun : le développement global de l'enfant dans ses dimensions intellectuelle, corporelle, affective sociale, morale et spirituelle.

Ce règlement engage, les parents ainsi que le personnel de l'école qui veillent à respecter les règles de vie en collectivité et à les faire respecter aux élèves (voir règlement élèves).

Il est cependant possible, qu'après un travail régulier avec la famille, il apparaisse que le règlement intérieur ne corresponde plus aux attentes de celle-ci ou qu'il n'y ait pas accord sur l'objectif à atteindre une rupture du contrat (cf. contrat de scolarisation).

LES HORAIRES ET L'ACCES A L'ECOLE MATERNELLE



L'entrée et la sortie du matin et de l'après-midi (pour les externes) se fait par le hall d'entrée 49 rue de TIVOLI.

L'école fonctionne sur le rythme de la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) selon les horaires suivants :

- **Matin : 8h30-11h30**
- **Après-midi : 13h30-16h30**

Les portes sont ouvertes le matin à 8h20 et l'après-midi à 13H20.

Par respect pour le travail de chacun, il est important que les élèves arrivent à l'heure. **Un strict respect des horaires est exigé, dont ceux de la garderie qui ferme ses portes à 18h30, et nous vous en remercions.**

Un service de garderie fonctionne les jours de classe.

- **Le matin : de 7h15 à 8h20.**
- **Le soir : de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30.**

L'affluence aux abords de l'école rend la circulation et le stationnement difficile. Néanmoins, par sécurité et par respect des autres, il est demandé à chaque famille de s'engager à respecter les règles de circulation.

Merci de faire preuve de RESPECT et de CIVISME.

Les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'école.



FREQUENTATION SCOLAIRE

La ponctualité et l'assiduité sont indispensables pour répondre à l'obligation scolaire et à une scolarité. Des absences ou des retards répétés peuvent conditionner la réinscription d'un élève.

Les absences doivent être signalées en début de journée soit par téléphone en appelant le secrétariat au 03 87 75 35 02 soit par mail en écrivant à ecole@dlsmetz.net ou par la messagerie Ecole Directe.

Il vous est demandé de ne pas mettre votre enfant malade en classe : aucun personnel n'est autorisé à lui administrer un médicament.

LIEN ÉCOLE - FAMILLE

La constitution des classes est de la responsabilité de l'équipe pédagogique, aucun changement ne sera autorisé

Un cahier de vie : sous format papier ou numérique, il existe dans toutes les classes. C'est un formidable outil de langage qui fait le lien entre l'école et la maison. Il contient des événements de la vie de votre enfant à l'école.

- Livret de réussite : il permet de rendre compte des progrès et des réussites de votre enfant. C'est un document sous format papier qui vous sera remis 2 fois dans l'année.

Réunions de rentrée

Les réunions de rentrée parents-professeurs permettent à l'ensemble des parents d'être informé sur le fonctionnement de l'école et des classes. Les dates des réunions sont les suivantes :

Classes de maternelles

- **Classes de PS** : mardi 03 septembre
- **Classes de MS** : jeudi 05 septembre
- **Classes de GS** : lundi 09 septembre

PROPRETÉ

Être propre c'est savoir demander pour aller aux toilettes, savoir se rhabiller seul. Il faut commencer dès que possible à apprendre à votre enfant à s'essuyer seul. Les couches ne sont pas acceptées. L'enfant doit être propre même pour la sieste. En cas « d'accident » il vous a été demandé de fournir un change.

TENUE VESTIMENTAIRE



Le port du tablier de l'école est obligatoire en maternelle. Les commandes sont à effectuer à l'adresse suivante :

<https://www.letablierbobine.fr/produits?school=de-la-salle-metz>

Pensez tout au long de l'année à mettre des vêtements pratiques : des pantalons à taille élastique (pas de ceinture), évitez les pulls comme manteau, **facilitez l'autonomie**, des chaussures faciles à mettre : préférez les scratch ou les boucles, moufles.

Marquez tous les vêtements même les chaussures. TOUTE L'ANNÉE.

Pour des raisons de sécurité, les écharpes sont interdites, vous pouvez mettre des tours de cou, cols roulés...

GUIDE PRATIQUE

COMMUNICATION AVEC L'ETABLISSEMENT

Direction : Madame TUCCONI Karine est disponible à chacun et reçoit les familles sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous merci de contacter le secrétariat de l'école au 03.87.75.35.02 ou par mail : ecole@dlsmetz.net

Accueil/Secrétariat : Le secrétariat est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 07h45 à 12h00 et de 13h00 à 17h45.

Les mercredis de 07h45 à 11h45.

Si vous devez entrer dans l'école pour un rendez-vous ou autre, merci de sonner au visiophone. Pour pouvoir entrer dans l'école, il est obligatoire de décliner son identité, un membre de l'équipe viendra vous ouvrir.

Comptabilité : Pour contacter le service comptabilité 03.87.200.200

La communication avec **les enseignants** s'effectue via KLASSLY.

N'hésitez pas à consulter le site internet : <https://www.dlsmetz.net/ecole/>



QUELQUES REPERES

Les doudous sont les bienvenus à l'école.

Accueil du matin des enfants dans la classe entre 8h20 et 8h40.

Tous les enfants doivent être arrivés pour 8h30 au plus tard. **Évitez les retards.**

Prenez des bonnes habitudes tout de suite !

Le petit déjeuner doit être pris à la maison.

Les enfants présentant des allergies ont la possibilité de déjeuner à la cantine. Il est nécessaire d'établir **un PAI**.

Après le déjeuner les enfants de petite section sont couchés pour la sieste vers 13h20.

Les externes les rejoignent pour 13h20.

Le soir, la **garderie** est possible jusqu'à 18h30. Pour les enfants restant en garderie le goûter (fourni par vos soins) est pris en classe.

Sur les temps périscolaires et les repas, les enfants sont sous la responsabilité des ASEM et d'une équipe d'éducateurs.

CONTRAT SCOLAIRE

Le contrat de scolarisation est conclu pour une année scolaire.

Au terme d'une année scolaire, une famille peut librement faire le choix de ne pas réinscrire un enfant. De la même façon, le chef d'établissement peut ne pas souhaiter renouveler le contrat scolaire d'un enfant.

Le conseil de cycle peut émettre un avis sur le souhait de renouvellement d'un contrat scolaire.

Cet avis est réservé si l'élève ne s'investit pas dans les apprentissages, si l'élève a un comportement violent ou dangereux envers ses camarades, si la famille ne respecte pas les règles de vie de l'établissement, si la famille ne respecte pas le projet éducatif de l'établissement.

Toute incivilité constatée sera sanctionnée et peut conduire à un renvoi temporaire ou définitif.

LA RESTAURATION

L'école DE LA SALLE passe par la société Mille et un repas de l'est pour la prestation de cantine. Les repas sont préparés sur le site DE LA SALLE et apportés sur le site de l'école maternelle en liaison chaude.

Les menus sont consultables depuis la page de notre site internet.



ÉCOLE DIRECTE

Afin de faciliter la communication, l'institution De La Salle utilise un système d'information par Internet. Pour y accéder et utiliser ces services vous devez être en possession de vos identifiant et mot de passe. Ces codes sont distribués à la rentrée et restent identiques d'une année sur l'autre. Via cette application vous pourrez joindre le secrétariat, le chef d'établissement.

Vous êtes systématiquement informés par mail de l'envoi d'un message sur votre compte école directe. **Il est de votre responsabilité** de prendre connaissance des informations indispensables à l'exercice de votre rôle de parent.

SÉCURITÉ

Le niveau « alerte attentat » s'applique à l'ensemble des établissements scolaires de France. Des mesures ont été prises dans notre établissement. Elles concernent principalement la surveillance et les conditions d'accès à notre école.

Seuls les parents des classes maternelles sont autorisés à entrer dans l'école pour venir y déposer ou reprendre un enfant. L'attente d'un enfant dans la cour n'est pas autorisée.

Je vous demande de respecter scrupuleusement les consignes qui vous ont été données et d'être attentifs aux informations se trouvant sur les portes. Nous devons

tous nous sentir concernés. De la vigilance de chacun dépend la sécurité de tous. Des exercices de sécurité seront pratiqués dans le courant de l'année ; vous en serez informés.

Toute incivilité constatée sera sanctionnée et peut conduire à un renvoi temporaire ou définitif.

COMMENT PREPARER SON ENFANT A L'ECOLE ?

Lui dire qu'il va rencontrer plein d'autres enfants comme lui. Il va apprendre à chanter, à compter, à peindre, à faire du modelage et plein de choses qu'il ne fait pas à la maison. Il va pouvoir jouer dans une cour avec un toboggan, des vélos... Il va faire du sport, des parcours. Il va apprendre à partager.

La séparation du matin doit être courte. Le long câlin se fait à la maison. On ne fait que retarder et rendre plus difficile ce moment. En faisant un petit bisou on peut dire « à ce soir, à ce midi ... », l'enfant se projettera ainsi à une journée sans ses parents. Vous pouvez rajouter « tu me raconteras... »

LE JOUR DE SA PREMIERE RENTRÉE

Accompagnez votre enfant, c'est important.

Acceptez ses chagrins, ses craintes et ne montrez pas votre inquiétude.

Avant de le quitter, dites-lui ce que vous allez faire et précisez-lui qui viendra le chercher à la sortie de l'école.

Laissez-le apporter son « doudou », c'est son lien avec la maison.

Soyez bien là à l'heure de la sortie, des larmes et des angoisses seront ainsi, évitées.

Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront...N'hésitez pas à dialoguer avec les enseignants...si vous vous posez encore des questions.





A.P.E.L

L'APEL DE LA SALLE est l'association des parents de l'école, elle est composée de parents bénévoles.

Les missions principales de l'APEL :

- **Représenter** les parents d'élèves au sein de l'établissement
- **Inform**er les parents sur la vie de l'école
- **Accueillir** les nouvelles familles, en lien avec le chef d'établissement, pour que l'arrivée dans l'école se passe sereinement
- **Participer à la vie de l'école** : Organisation de manifestations (kermesse, St Nicolas...) et d'animations régulières et solidarités

Contribuer financièrement au projet de l'établissement.

REJOIGNEZ-NOUS !

apel.ecoledls@gmail.com



RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

✓ Rentrée des classes élémentaires (CP au CM2) : Lundi 2 septembre 2024 - Appel dans la cour

8h30 : classes de 8^{ème} et de 7^{ème}

9h00 : classes de CP, CE1 et CE2

✓ Rentrée des classes maternelles : pour assurer un accueil personnalisé de chaque enfant la rentrée se fera sur deux jours en groupes réduits.

2 septembre (classe toute la journée) : 9h00

- Enfants de petite section (enfants nés en 2021) (nom de famille qui commence par A jusqu'à K)
- Enfants de moyenne section (enfants nés en 2020) (nom de famille qui commence par A jusqu'à G)
- Enfants de grande section (enfants nés en 2019) (nom de famille qui commence par A jusqu'à K)

3 septembre (classe toute la journée) : 9h00

- Enfants de petite section (enfants nés en 2021) (nom de famille qui commence par L jusqu'à Z)
- Enfants de moyenne section (enfants nés en 2020) (nom de famille qui commence par H jusqu'à Z)
- Enfants de grande section (enfants nés en 2019) (nom de famille qui commence par L jusqu'à Z)

Le 5 Septembre toute la classe aux horaires habituels.





De La Salle